

Charte de bonne conduite de la Société Francophone d'Économie Écologique

Version 11.07.2023

1. Objet : L'association accompagne le déploiement de l'économie écologique dans la sphère francophone, tout en continuant à échanger et collaborer avec les autres associations, en particulier dans le domaine de l'économie écologique, à l'échelle internationale (ex. ESEE, ISEE et autres associations nationales et régionales).
2. Respect des valeurs de l'association : Les membres de la SOFEE doivent respecter les valeurs et les objectifs de l'association tels qu'ils sont définis dans les statuts. Les membres doivent également respecter la vision et la mission de l'association, qui vise à promouvoir l'économie écologique et la durabilité environnementale et sociale.
2. Lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles : Les membres de la SOFEE doivent respecter le pluralisme des opinions, des croyances, des cultures, des identités de genre et des valeurs de chacune et de chacun. À ce titre, toute forme de discrimination et de violence sexuelle et sexiste est proscrite (en application de la loi française n° 2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations et dont l'article 1er définit les discriminations ; ou autres lois nationales équivalentes).
3. Engagement et implication : Les membres de la SOFEE doivent s'engager à participer activement aux activités de l'association et à contribuer de manière positive à la vie de l'association. Les membres de la SOFEE doivent s'investir dans le collectif en partageant leur expertise et en collaborant avec les autres membres de l'association. Les membres doivent également être prêts et prêtes à aider les autres membres dans leurs projets liés à l'économie écologique.
4. Responsabilité : Les membres de la SOFEE doivent être responsables de leurs actions et de leurs paroles en tant que représentantes et représentants de l'association. Autant que faire se peut, les événements organisés par la SOFEE et les déplacements de ses membres, veilleront à être les plus frugaux possibles. Les membres doivent également respecter les lois et règlements en vigueur relatifs à l'environnement et aux questions sociales.
5. Confidentialité : Les membres de la SOFEE doivent respecter la confidentialité des informations qui leur sont communiquées dans le cadre de leurs activités au sein de l'association, notamment en ce qui concerne les données sensibles.
6. Transparence : Les membres de la SOFEE veilleront à garantir la transparence de leurs actions liées à la SOFEE, notamment lorsqu'elles relèvent de la gestion des fonds, des ressources ou de l'image de l'association. Les membres s'engagent à partager au mieux leurs actions qui relèvent du périmètre de la SOFEE aux autres membres de l'association et aux partenaires de l'association.

7. Communication : Les membres de la SOFEE doivent communiquer de manière claire, constructive et respectueuse (en respect de l'article 2) en interne ainsi qu'en externe avec les partenaires de l'association et les médias. Une ouverture à la critique constructive et aux controverses liées à l'économie écologique est attendue de la part des membres.
8. Pratiques éthiques de la recherche : La SOFEE promeut la science ouverte et les pratiques de recherche collaboratives. Les membres de la SOFEE doivent adopter des pratiques éthiques dans leur recherche et leur travail. Les membres doivent respecter les principes d'intégrité scientifique, d'honnêteté et de transparence.
9. Manifeste correspondant aux engagements de la SOFEE :

« Donner à "l'économie écologique" plus de place dans le débat public »

Publié dans le journal le Monde, 20 mai 2023

L'économie libérale a largement accompagné le développement d'un modèle d'innovation technologique, jugé plus efficient et fondé sur l'usage de nouvelles ressources et opportunités, appliqué aujourd'hui aux enjeux environnementaux dans la perspective d'une « croissance verte ». Cependant, face à l'aggravation des pressions environnementales et à leurs conséquences sanitaires et sociales, ce modèle fondé sur la promesse du maintien d'un standard de consommation et de production et de moindres impacts environnementaux touche manifestement ses limites. Pour rendre visible d'autres alternatives, il est temps de donner à l'économie écologique plus de place dans le débat public. Les crises que nous traversons invitent plus que jamais les économistes écologiques à sortir d'un entre-soi pour plaider pour une nouvelle alliance entre sciences et sociétés, orientée par la perspective d'une recherche contribuant aux transformations écologiques et sociales nécessaires à entreprendre. C'est l'objectif de la Société francophone d'économie écologique (SOFEE), un collectif de chercheur-e-s et enseignant-e-s en cours de structuration.

Les avertissements du rapport Meadows ainsi que ceux des scientifiques du GIEC et de l'IPBES nous mettent en garde sur nos modèles de production et de consommation qui nous conduisent à dépasser les limites de la biosphère tout en perturbant les cycles bio-géophysiques. En dépit de cela, les analyses économiques libérales continuent de considérer la nature comme un simple facteur de production pouvant être remplacé par un prix via la création d'externalité, par une énergie de substitution, ou bien une invitation à la dématérialisation énergivore. Cette conception reste limitée pour faire face à la complexité des enjeux auxquels nous faisons face, comme par exemple, prendre en compte la nature de ces crises, quant à elle plus qualitative. Par conséquent, il semble que ces initiatives ne soient qu'un pansement sur une jambe de bois.

Il semble que ce soit ailleurs que dans l'économie - au sein des sciences biophysiques ou de la société civile - que naissent des références, des constats et des alternatives à même de nourrir des transformations sociétales à la mesure des enjeux actuels : Johan Rockström et les limites planétaires, Kate Raworth et l'économie du Donut, les indicateurs d'impact environnemental des sociétés (ecological footprint, analyse de cycle de vie, dette écologique). Ces travaux font valoir un principe d'encastrement des systèmes socio-économiques dans la biosphère dont ils dépendent pour leur propre développement. Or, ce principe est à la base de l'économie écologique que nous promouvons.

Premièrement, l'économie écologique critique, sur des bases théoriques et empiriques, l'idée d'une croissance verte et d'un possible « découplage » entre la croissance économique et ses impacts environnementaux. Les pays industrialisés ont largement défendu une relation théorique (appelée

courbe de Kuznets environnementale) selon laquelle, à partir d'un certain seuil de richesse, l'intensité de la pollution et de la consommation de ressources diminuent grâce aux progrès technologiques. Pourtant, cette relation se confronte à deux écueils non-solvables en l'absence de profonds changements institutionnels et économiques : d'une part, aux effets rebond démontrant que les économies d'énergie générées par des machines plus performantes peuvent accélérer l'épuisement des ressources naturelles à une échelle macroscopique sur le long terme; d'autre part, à l'externalisation et à l'invisibilisation des impacts environnementaux et sociaux. Ainsi par exemple, l'efficacité énergétique des appareils numériques s'est constamment améliorée, mais parallèlement, le nombre d'écrans, d'applications et le temps de connexion a aussi augmenté. Cette « fuite en avant » énergétique est d'autant plus flagrante qu'on ajoute à la consommation des terminaux, celle des réseaux et les datacenters. Au plan des externalisations, le développement du numérique alimente de vastes décharges à ciel ouvert en Afrique notamment et repose sur des excavations massives de métaux stratégiques.

La mise en lumière des effets adverses – sociaux et environnementaux – d'un développement fondé sur l'innovation technologique est un vaste chantier auquel s'attellent, entre autres, journalistes, militants et scientifiques, dont les méthodes et approches s'enrichissent mutuellement. L'économie écologique contribue ainsi de longue date au recensement et à la cartographie des conflits environnementaux dans le monde. Mais déconstruire le mythe d'une croissance verte et égalitaire implique de construire en parallèle des imaginaires et trajectoires de changement engageantes. C'est pourquoi l'économie écologique s'efforce d'opérationnaliser une théorie de la soutenabilité forte, en développant de nouveaux indicateurs de soutenabilité prenant en compte l'irréversible, des méthodes d'évaluation multicritère, des approches compréhensives des services écosystémiques, des recherches-action visant à élaborer une gouvernance plus équitable des ressources, etc. Les travaux conduits depuis une cinquantaine d'années montrent qu'il est possible de cheminer vers un monde où les besoins essentiels de la population seraient satisfaits à faible coût énergétique et écologique, même en l'absence d'un découplage entre croissance du PIB et impacts environnementaux.

Pour notre collectif SOFEE, il est temps de promouvoir l'économie écologique dans et hors les murs de l'académie et proposer une recherche active, ouverte et transformative. Trois chantiers importants sont à entreprendre dans ce cadre : ils concernent l'enseignement de l'économie écologique, le renforcement des canaux de communication externe et les partenariats à construire ou à renforcer avec les institutions publiques, les ONG et les acteurs socio-économiques.

S'impliquer dans la formation à la transition écologique et solidaire

Les étudiant·e·s qui nous font face aujourd'hui sont parfois qualifié·e·s de « génération climat ». Certain·e·s participent aux « Marches pour le climat », initiées dans les années 2010. Cette implication se retrouve également au travers des actions du Réseau Étudiant pour une Société Écologique et Solidaire (RESES) et la Convention pour la Transition des Établissements du Supérieur (CTES) qui porte notamment l'Accord de Grenoble.

De plus en plus de jeunes que nous formons témoignent aussi de leur volonté de trouver, à l'issue de leurs études, un travail qui ait du sens dans un monde où les signes de plus en plus tangibles du dérèglement climatique apparaissent chaque jour davantage. Ceci s'est traduit de façon médiatique lors de la remise des diplômes d'AgroParisTech en 2022, où certain·e·s étudiant·e·s proposent de « bifurquer » en refusant d'aller vers les « débouchés » auxquels leurs formations initiales les prédisposeraient.

En tant qu'enseignant·e·s et chercheur·e·s, nous sommes sensibles aux invitations récentes à renouveler la formation des étudiant·e·s en repensant les programmes pédagogiques pour intégrer les enjeux de

la transition écologique et sociale, comme le propose le récent rapport du groupe de travail présidé par Luc Abbadie et Jean Jouzel. Ainsi, ce chantier auquel nous souhaitons contribuer se poursuit pour trouver les moyens de communiquer avec les jeunes générations, pour les sensibiliser aux enjeux du climat, de la biodiversité et aux outils élaborés par l'économie écologique, sans sombrer dans un discours paralysant, dans un contexte où l'éco-anxiété touche de plus en plus de jeunes qui ne voient pas bien comment se sortir d'une situation héritée des générations précédentes. Cette volonté anime de nombreux parcours de master, par exemple : Économie écologique et développement durable à l'Université Toulouse Jean Jaurès, Transitions écologiques à Sciences Po Grenoble, Fondements et pratiques de la durabilité à l'Université de Lausanne, Chargé d'études pour le développement durable et la transition écologique, à l'Université de Reims, ainsi que de nombreux enseignements dans des formations plus généralistes.

Ouvrir de nouvelles passerelles

L'économie écologique s'est souvent cantonnée à des analyses des enjeux écologiques de la part de chercheur.e.s en sciences humaines et sociales disposant d'un complément de formation en écologie scientifique, en physique ou en sciences de l'ingénieur. Un des enjeux du collectif SOFEE est de renforcer le dialogue interdisciplinaire entre sciences de la nature, sciences de l'ingénieur et sciences de la société. Un autre chantier tient à une communication beaucoup plus régulière et soutenue dans les médias. Il est ainsi surprenant de constater que malgré l'échec des remèdes proposés par l'économie libérale pour répondre aux problématiques environnementales, ses économistes occupent une large place dans l'espace médiatique, marginalisant de fait les contre-points. Ce décalage participe de la perte de confiance des citoyen.ne.s vis-à-vis des économistes dont la crédibilité est fortement questionnée si l'on en croit Esther Duflo[4], alors même que « la plupart des questions importantes aujourd'hui sont des questions économiques fondamentales ». Il s'agit donc de promouvoir le pluralisme des approches en économie, qui implique d'entreprendre un travail de communication auprès des médias pour sensibiliser les journalistes qui couvrent les sujets de la transition écologique et solidaire aux arguments portés par l'économie écologique.

Pour une recherche transformative

Un dernier axe porte sur les relations à nouer et renforcer avec les ONG, les pouvoirs publics et les entreprises, à toutes les échelles. Plusieurs initiatives partenariales existent déjà, par exemple dans le cadre du budget citoyen du Conseil départemental de l'économie sociale et solidaire du Pas-de-Calais, qui sert de plate-forme pour encourager les pratiques d'acteurs visant la transformation économique, sociétale et environnementale en lien avec les principes de l'économie écologique. Le Grand Narbonne s'est inscrit aussi dans un grand nombre de démarches de transition écologique en lien avec l'économie écologique (développement d'une économie circulaire en interne et en externe, structuration de démarches environnementales en lien avec la recomposition du littoral et des territoires). De même, la région de Bruxelles-Capitale s'est impliquée dans une recherche transdisciplinaire sur l'état de son territoire au regard des frontières planétaires et de la justice sociale, empruntant à Kate Raworth l'approche du « Donut ». Les politiques publiques de la Région Grand-est et de l'Université de Reims encouragent des projets de recherche interdisciplinaires pour promouvoir une bioéconomie écologique dans leur territoire. Au niveau international, la présence très massive des économistes écologiques dans les instances de l'*Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES)* permet de rendre davantage audibles les arguments de l'économie écologique dans le champ de la biodiversité et des services écosystémiques.

Dans cette perspective, en partenariat avec l'Institut Veblen pour les réformes économiques, la SOFEE vise à jouer un rôle d'interface entre le monde académique, le monde politique et des institutions publiques et celui de la société civile.